



# **CONCOURS EXTERNE DE PROFESSEUR DES ÉCOLES**

**Rapport de jury  
2014**

## SOMMAIRE

1. **Préambule**
  
2. **Epreuves écrites d'admissibilité**
  1. Français
  2. Mathématiques
  
3. **Epreuves orales d'admission**
  1. Oral 1
  2. Oral 2

### ***Rapport de jury rédigé par :***

- **Pascale Toupé**, Inspectrice adjointe au Directeur académique des services de l'Education nationale du Loiret
- **Eric Javoy**, Inspecteur de l'Education nationale
- **Dominique Pichard**, Inspecteur de l'Education nationale
- **David Bauduin**, Inspecteur Pédagogique Régional de lettres
- **Stéphane Duguet**, Inspecteur de l'Education nationale
- **Alain Vesin**, Inspecteur Pédagogique Régional de mathématiques
- **Françoise Girard**, Conseillère Pédagogique

# Préambule

Texte de référence : **Arrêté du 19 avril 2013 paru au JO n°99 du 27 avril 2013**

L'ensemble des épreuves du concours vise à **évaluer les capacités des candidats au regard des dimensions disciplinaires, scientifiques et professionnelles** de l'acte d'enseigner et des situations d'enseignement.

## 1. Épreuves d'admissibilité

**Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes pour l'école primaire.** Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. **Le niveau attendu** correspond à celui exigé par la **maîtrise des programmes de collège.**

Les **épreuves d'admissibilité portent sur le français et les mathématiques.** Certaines questions portent sur le programme et le contexte de l'école primaire et nécessitent une connaissance approfondie des cycles d'enseignement de l'école primaire, des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture et des contextes de l'école maternelle et de l'école élémentaire.

### ➤ Épreuve écrite de français

**Durée de l'épreuve : 4 heures**

L'épreuve vise à **évaluer la maîtrise de la langue française des candidats** (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs **connaissances sur la langue.** Elle doit aussi évaluer leur **capacité à comprendre et à analyser des textes** (dégager des problématiques, construire et développer une argumentation) ainsi que leur capacité à **apprécier les intérêts et les limites didactiques** de pratiques d'enseignement du français.

L'épreuve comporte **trois parties** :

- La **production d'une réponse**, construite et rédigée, à **une question** portant sur un ou plusieurs textes littéraires ou documentaires,
- Une partie portant sur la **connaissance de la langue** (grammaire, orthographe, lexique et système phonologique) . Le candidat peut avoir à répondre à des questions de façon argumentée, à une série de questions portant sur des connaissances ponctuelles, à procéder à des analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines,
- Une **analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement du français**, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), **et de productions d'élèves** de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est **notée sur 40 points** :

- 11 pour la première partie,
- 11 pour la deuxième,
- 13 pour la troisième,
- 5 points permettent d'évaluer la correction syntaxique et la qualité écrite de la production du candidat.

Une **note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.**

➤ **Épreuve écrite de mathématiques**

**Durée de l'épreuve : 4 heures**

L'épreuve vise à **évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques** à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions, le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

L'épreuve comporte **trois parties** :

- Une première partie constituée d'un **problème portant sur un ou plusieurs domaines des programmes de l'école ou du collège**, ou sur des éléments du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, permettant d'apprécier particulièrement la capacité du candidat à rechercher, extraire et organiser l'information utile.
- Une deuxième partie composée d'**exercices indépendants, complémentaires à la première partie**, permettant de vérifier les connaissances et compétences du candidat dans différents domaines des programmes de l'école ou du collège. Ces exercices pourront être proposés sous forme de questions à choix multiples, de questions à réponse construite ou bien d'analyses d'erreurs-types dans des productions d'élèves, en formulant des hypothèses sur leurs origines.
- Une **analyse d'un dossier composé d'un ou plusieurs supports d'enseignement des mathématiques**, choisis dans le cadre des programmes de l'école primaire qu'ils soient destinés aux élèves ou aux enseignants (manuels scolaires, documents à caractère pédagogique), **et productions d'élèves** de tous types, permettant d'apprécier la capacité du candidat à maîtriser les notions présentes dans les situations d'enseignement.

L'épreuve est **notée sur 40 points** :

- 13 pour la première partie,
- 13 pour la deuxième,
- 14 pour la troisième.

5 points au maximum peuvent être retirés pour tenir compte de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production du candidat. Une **note globale égale ou inférieure à 10 est éliminatoire.**

## 2. Épreuves d'admission

Les deux épreuves orales d'admission **comportent un entretien avec le jury qui permet d'évaluer la capacité du candidat à s'exprimer** avec clarté et précision, **à réfléchir aux enjeux** scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement des champs disciplinaires du concours, et des rapports qu'ils entretiennent entre eux.

- **Première épreuve orale : mise en situation professionnelle dans un domaine au choix du candidat**

**Durée de l'épreuve : une heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)**

Cette épreuve vise à **évaluer les compétences scientifiques, didactiques et pédagogiques du candidat dans un domaine d'enseignement** relevant des missions ou des programmes de l'école élémentaire ou de l'école maternelle, **choisi au moment de l'inscription** au concours parmi les domaines suivants :

- sciences et technologie,
- histoire,
- géographie,
- histoire des arts,
- arts visuels,
- éducation musicale,
- enseignement moral et civique.

Le candidat **remet préalablement au jury un dossier de dix pages au plus**, portant sur le sujet qu'il a choisi. Ce dossier pourra être conçu à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles (format Compact Disc). Il est adressé au président du jury sous format papier accompagné le cas échéant d'un support numérique Compact Disc, dans un délai et selon des modalités fixées par le jury.

Ce dossier se compose de **deux ensembles** :

- une **synthèse des fondements scientifiques** relatifs au sujet retenu ;
- la **description d'une séquence pédagogique**, relative au sujet choisi, accompagnée des documents se rapportant à cette dernière.

**L'épreuve comporte :**

- la **présentation du dossier** par le candidat (vingt minutes) ;
- un **entretien avec le jury** portant, d'une part, sur les aspects scientifiques, pédagogiques et didactiques du dossier et de sa présentation, et, d'autre part, sur un élargissement et/ou un approfondissement dans le domaine considéré (quarante minutes), pouvant notamment porter sur sa connaissance réfléchie des différentes théories du développement de l'enfant.

L'épreuve est **notée sur 60 points** :

- 20 points pour la présentation du dossier par le candidat,
- 40 points pour l'entretien avec le jury.

➤ **Deuxième épreuve orale : entretien à partir d'un dossier**

**Durée de la préparation : 3 heures**

**Durée totale de l'épreuve : 1 heure 15**

L'épreuve comporte **deux parties** :

- la première partie permet d'**évaluer les compétences du candidat pour l'enseignement de l'éducation physique et sportive (EPS)** ainsi que sa connaissance de la place de cet enseignement dans l'éducation à la santé à l'école primaire,
- la deuxième partie de l'épreuve vise à **apprécier les connaissances du candidat sur le système éducatif français**, et plus particulièrement sur l'école primaire (organisation, valeurs, objectifs, histoire et enjeux contemporains), sa capacité à se situer comme futur agent du service public (éthique, sens des responsabilités, engagement professionnel) ainsi que sa capacité à se situer comme futur professeur des écoles dans la communauté éducative.

L'épreuve est **notée sur 100** :

- 40 points sont attribués à la première partie
- 60 sont attribués à la deuxième partie dont 20 points pour l'exposé et 40 pour l'entretien.

**Première partie**

- **Durée de l'exposé : 10 minutes**
- **Durée de l'entretien : 20 minutes**

Le jury propose au candidat un **sujet relatif à une activité physique, sportive et artistique (APSA)** praticable à l'école élémentaire ou au domaine des activités physiques et expériences corporelles réalisables à l'école maternelle. Le sujet pourra être présenté à l'aide des différentes possibilités offertes par les technologies de l'information et de la communication usuelles, y compris audiovisuelles. Le sujet se rapporte soit à la progression au sein d'un cycle d'activités portant sur l'APSA ou la pratique physique et corporelle considérée, soit à une situation d'apprentissage adossée au développement d'une compétence motrice relative à cette même APSA ou pratique physique et corporelle.

Le **candidat expose ses réponses (dix minutes) et s'entretient avec le jury (vingt minutes)**. Le jury élargit le questionnement aux pratiques sportives personnelles du candidat ou encore au type d'activités sportives qu'il peut animer ou encadrer.

**Deuxième partie**

- **Durée de l'exposé : 15 minutes**
- **Durée de l'entretien : 30 minutes**

Elle consiste en un **exposé du candidat** (quinze minutes) **à partir d'un dossier de cinq pages maximum fourni par le jury** et portant sur une situation professionnelle inscrite dans le fonctionnement de l'école primaire, suivi d'un entretien avec le jury (trente minutes).

**L'exposé** du candidat présente une **analyse de cette situation et des questions qu'elle pose**, en lui permettant d'attester de compétences professionnelles en cours d'acquisition d'un professeur des écoles.

**L'entretien** permet également d'**évaluer la capacité du candidat** à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, en fonction des contextes des cycles de l'école maternelle et de l'école élémentaire, et à se représenter de façon réfléchie la diversité des conditions d'exercice du métier, ainsi que son contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, école, institution scolaire, société), et les valeurs qui le portent dont celles de la République.

## EPREUVES ECRITES D'ADMISIBILITE

### 1. Français – épreuve écrite

#### Composition du jury :

Le jury est composé :

- d'IA-IPR,
- d'IEN,
- de conseillers pédagogiques du premier degré,
- de professeurs des corps du second degré,
- de professeurs des écoles.

#### Épreuve de la session 2014

Six pages constituaient le sujet de français :

- trois pages constituant un corpus de 4 textes :

1. un extrait des *Regrets sur ma vieille robe de chambre ou avis à ceux qui ont plus de goût que de fortune* de Denis DIDEROT (éditions J. Assezat, 1772, tome IV, p. 7) ;
2. un extrait de « Un couteau dans la poche », in *La première gorgée de bière et autres plaisirs minuscules* de Philippe DELERM (Gallimard, « L'arpenteur », 1997) ;
3. un extrait du *Parti pris des choses* de Francis PONGE (NRF Poésie Gallimard, 1994, p. 38) ;
4. un extrait du *Discours de réception du prix Nobel* du 7 décembre 2009 de Herta MÜLLER : « Chaque mot en sait long sur le cercle vicieux » (La Fondation Nobel, 2009) ;

- une page regroupant l'ensemble des questions relatives aux textes et ayant trait à la grammaire, à l'orthographe et au lexique ;

- deux pages comportant les questions d'analyse critique de supports d'enseignement.

#### 3.1. Question relative aux textes proposés (11 points)

La consigne demandait aux candidats d'« analyser » à partir des textes du corpus « comment les objets sont révélateurs d'un rapport au monde et à soi-même ».

Les candidats ont manifesté une connaissance relative de l'exercice d'analyse. Il faut noter que le choix de la thématique, intéressant et stimulant, n'entraînait pas les candidats dans des considérations d'ordre pédagogique ou didactique.

Si l'on a pu apprécier le fait que, dans la plupart des copies, la pensée soit structurée et dynamique, l'on peut cependant regretter que la dimension intime de l'objet, qui construit l'identité de son propriétaire, et sa dimension esthétique voire littéraire aient rarement été perçues.

#### 3.1.1. Attentes du jury :

Le jury a porté une attention particulière :

- à la maîtrise globale de l'exercice d'analyse :



- présence, discrète mais perceptible, du candidat dans l'organisation de son texte et dans la confrontation qu'il construit entre les éléments principaux de chaque texte du corpus ;
- examen non exhaustif des textes fondé sur le thème fédérateur du corpus, dans ce cas la relation entre l'objet évoqué, le monde et soi-même ;
- aux qualités d'organisation de la copie et au respect des règles de l'exercice :
  - capacité à concevoir et à rédiger une introduction qui soit en mesure de définir la notion clé du sujet, d'en dégager une problématique et d'en montrer l'enjeu ;
  - capacité à proposer un plan en plusieurs parties (deux au moins) organisé, équilibré et cohérent :
    1. l'objet, à la fonctionnalité première, entraîne une appropriation et des usages seconds ;
    2. signe culturel, il exprime aussi un rapport au monde et porte des valeurs autour desquelles une communauté de personnes peut se rassembler ;
    3. l'objet devient un élément de construction de soi, révélateur d'un rapport particulier au temps et aux autres ;
  - capacité à conclure et à reprendre l'enjeu identifié au préalable ;
- aux qualités de compréhension des textes et à la capacité du candidat à convoquer habilement les textes, que ce soit par une reformulation ou par des citations économes.

### 3.1.2. Notation

**Moyenne Analyse : 6,28/11**

**Note la plus haute : 11/11**

**Note la plus basse : 0/11**

<b>Répartition des notes de l'analyse :</b>	
	<b>%</b>
Entre 0 et 1,75	4,91%
Entre 2 et 3,75	12,55%
Entre 4 et 5,75	24,34%
Entre 6 et 7,75	27,73%
Entre 8 et 9,75	21,62%
Entre 10 et 11	8,84%
	100%

### 3.1.3. Recommandations

L'exercice d'analyse vise à montrer que le candidat est capable de sélectionner les éléments de chaque texte en fonction de la problématique, et de les articuler d'une manière logique et ordonnée.

Pour cela, il doit savoir

- déployer tous les enjeux et les potentialités d'un sujet,
- identifier une problématique et s'y tenir,
- organiser son développement en fonction de celle-ci,

- faire un usage pertinent et ciblé des références aux textes, en les articulant au sein de chacune des parties : une partie ne saurait être consacrée à l'exploitation et à l'étude exclusives d'un texte,
- ne jamais déployer une pensée personnelle ou mentionner de références qui soient étrangères aux textes du corpus.

### 3.2. Connaissance de la langue (11 points)

#### 3.2.1. Analyse d'une phrase du texte de Francis PONGE (1,5 point)

Il était demandé de « relever et [d'] analyser le terme principal dans les trois expressions qui caractérisent le mot *objet* ». La syntaxe – épithètes détachées antéposées, proposition relative terminant la phrase – a posé quelques difficultés à certains candidats. D'autres n'ont pas tenu compte du terme « principal » et ont relevé des termes secondaires.

#### 3.2.2. Questionnaire (8 points)

Ce questionnaire, constitué de six questions, évaluait les connaissances des candidats sur les expansions du nom et leur capacité à les repérer dans des phrases, à les remplacer par d'autres expansions d'une autre classe grammaticale, à enrichir des groupes nominaux par des expansions de types différents.

L'on peut regretter que, dans plusieurs copies, des notions aussi fondamentales que la distinction entre fonction et classe grammaticale n'aient pas été maîtrisées. Les questions 5 et 6, qui supposaient une manipulation des différents types d'expansions du nom, ont également révélé des lacunes : on rappellera ici que l'une des finalités principales de l'enseignement de la grammaire est précisément de s'appliquer dans la pratique d'écriture, par des exercices de variation et de développement.

#### 3.2.3. Lexique (1,5 point)

Il était demandé aux candidats d'expliquer l'expression « luxe rustique » présente dans le texte de Philippe DELERM. L'idée d'opposition exprimée par l'oxymore n'a parfois pas été perçue. Certains candidats se sont laissés aller à une glose qui perdait de vue sa finalité explicative. Peu ont procédé avec méthode, c'est-à-dire par l'analyse préalable de chaque terme pour apprécier ensuite le sens de l'expression en contexte.

#### 3.2.4. Notation

Moyenne : 6,19/11

Note la plus haute : 10,75/11

Note la plus basse : 0,25/11

Répartition des notes	
Connaissance de la langue :	
	%
Entre 0 et 1,75	1,09%
Entre 2 et 3,75	8,95%

Entre 4 et 5,75	31,88%
Entre 6 et 7,75	39,52%
Entre 8 et 9,75	17,14%
Entre 10 et 11	1,42%
	100%

### 3.2.5. Recommandations

Le questionnaire ne présentait guère de difficultés : aussi peut-on se préoccuper de la faiblesse des connaissances dans le domaine de la maîtrise de la langue, notamment :

- les notions et connaissances grammaticales de base (nature, fonction, divers types d'expansions du nom, ...),
- l'utilisation d'une terminologie précise,
- la lecture et compréhension des consignes.

### 3.3. Analyse critique de supports d'enseignement (13 points)

Il était demandé aux candidats d'analyser une séance sur l'écriture inventée en grande section de maternelle et ce à partir de cinq productions d'élèves.

61,8% des candidats obtiennent une note inférieure à 6. De toute évidence, les enjeux didactiques et pédagogiques de l'exercice n'ont pas été saisis et suffisamment explicités. Trop souvent, la situation (l'écriture inventée en grande section de maternelle) et les modalités de l'activité ont été ignorées.

#### 3.3.1 Attentes du jury

Le jury attendait du candidat :

- une contextualisation de la séance décrite :
  - repérer une activité métalinguistique et métacognitive ;
  - dégager les objectifs principaux ;
  - identifier les compétences développées par les élèves ;
  - analyser, a minima, les éléments de contexte donnés ;
  - inscrire la situation dans une séquence d'apprentissage complète ;
- une méthodologie qui déclinât pour chaque document – comme du reste le prescrivait explicitement la consigne – l'analyse des représentations de l'écriture par l'élève (conscience chaîne orale / chaîne écrite, relation grapho-phonétique, stade figuratif ou alphabétique, ...) et de ses compétences scripturales ;
- des propositions concrètes de situations de remédiation prenant en compte une organisation pédagogique justifiée (modalités de travail, supports utilisés...).

### 3.3.2. Notation

Moyenne : 5,15/13      Note la plus haute : 13/13      Note la plus basse : 0,00/13

<b>Répartition des notes</b>	
<b>Analyse critique de supports d'enseignement</b>	
	<b>%</b>
Entre 0 et 1,75	11,03%
Entre 2 et 3,75	24,13%
Entre 4 et 5,75	26,64%
Entre 6 et 7,75	20,52%
Entre 8 et 9,75	11,68%
Entre 10 et 11,75	4,91%
Entre 12 et 13	1,09%
	100%

### 3.3.3. Recommandations

L'exercice vise à montrer que le candidat est capable d'apprécier l'adéquation de supports et de démarches pédagogiques utilisés dans la classe, aux notions visées, d'identifier leurs caractéristiques et leurs limites.

Pour cela, il doit :

- connaître les programmes d'enseignement de l'école élémentaire et maternelle ;
- identifier les compétences attendues en fonction du cycle d'enseignement, du niveau de classe ;
- repérer les enjeux de la séance décrite ;
- différencier les objectifs ciblés des compétences à développer ;
- organiser clairement ses réponses en cherchant à :
  - . contextualiser,
  - . mettre en lien les compétences visées, les productions d'élèves et les remédiations envisagées.

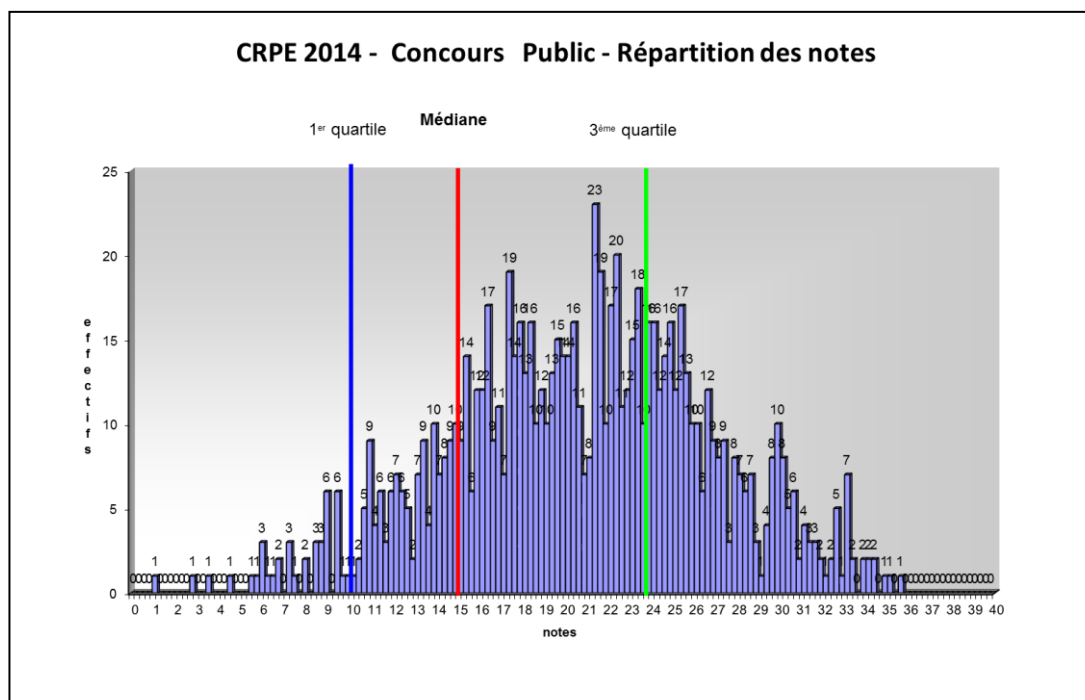
### 3.4. NOTATION GÉNÉRALE :

<b>Tous concours (916)</b>	
<b>Médiane</b>	21,25
<b>Moyenne générale</b>	20,84
<b>Note la plus haute</b>	35,75
<b>Note la plus basse</b>	1,00
<b>Moyenne Analyse</b>	6,28/11

<b>Moyenne Connaissance de la langue</b>	6,19/11
<b>Moyenne Analyse critique de supports d'enseignement</b>	5,15/13
<b>Moyenne correction syntaxique et qualité écrite</b>	3,22/5

### Par concours

	<b>Moyennes concours PRIVÉ</b>	<b>Moyennes concours PUBLIC</b>
<b>Externe</b>	(75 présents) 19,81	(757 présents) 21,22
<b>2<sup>nd</sup> concours</b>	(13 présents) 17,23	(35 présents) 20,16
<b>3<sup>eme</sup> concours</b>	(2 présents) 18,63	(56 présents) 19,15
<b>Total</b>	90 présents	848 présents



## 2. Mathématiques – épreuve écrite

### Première Partie

#### Partie A :

Cette partie porte sur des calculs de mesures d'angle et de longueurs dans un triangle rectangle.

- **Questions**

1. Calculer une valeur approchée de la mesure d'angle dans un triangle rectangle par utilisation de la trigonométrie.
2. Calculer une longueur par application de la trigonométrie ou les propriétés de Pythagore et Thalès.

- **Attentes du jury :**

Utilisation pertinente de la géométrie du triangle rectangle.

- **Analyse des productions des candidats :**

Sur cette situation très classique, certains candidats ont éprouvé des difficultés à appliquer les relations trigonométriques dans le triangle rectangle.

#### Partie B :

Cette partie portait sur des calculs de grandeurs.

- **Questions**

1. Calculer une vitesse moyenne.
2. Calculer une durée.

- **Attentes du jury :**

1. Maîtrise de la relation  $v = \frac{d}{t}$  et des conversions.
2. Maîtrise de la relation  $t = \frac{d}{v}$  et des conversions.

- **Analyse des productions des candidats :**

Les candidats ont su pour la plupart calculer la vitesse moyenne demandée, mais ont rencontré des difficultés à calculer la durée de la descente du skieur.

#### Partie C :

Cette partie portait sur la notion de fonction numérique.

- **Questions**

1. Calculer l'image d'une valeur par une fonction numérique et l'interpréter.
2. Effectuer des lectures graphiques.
3. Démontrer que la fonction admet un maximum absolu.

- **Attentes du jury :**

1. Maîtrise de la notion d'image et du calcul numérique.
2. Maîtrise des lectures graphiques.
3. Démonstration de l'existence d'un extrémum par la méthode de son choix.

- **Analyse des productions des candidats :**

1. Les calculs ont été correctement menés.
2. La lecture graphique est globalement bien maîtrisée par les candidats.
3. Les candidats se sont engagés dans la démarche mais cette question n'est en général pas traitée dans sa totalité.

**Partie D :**

Cette partie portait sur la notion de probabilité.

- **Questions**

1. Calcul d'une probabilité à partir d'un calcul d'aire.
2. Calcul d'une probabilité sur une situation à deux épreuves.

- **Attentes du jury :**

1. Maîtrise du calcul de l'aire d'une couronne et notion de probabilité.
2. Calcul d'une probabilité sur une expérience à deux épreuves.

- **Analyse des productions des candidats :**

Peu de candidats ont réussi la totalité de la partie. Ils ont rencontré des difficultés : à calculer les aires nécessaires et à maîtriser le lien entre proportionnalité et probabilité.

**Deuxième partie : 13 points**

**Exercice 1 :**

Cet exercice porte sur l'analyse des procédures pour résoudre un problème relevant de la division euclidienne en classe de CM2.

- **Questions**

1. Repérer la nature de l'opération permettant de résoudre le problème.
2. Proposer trois procédures possibles.

- **Attente du jury**

Maîtrise des différentes procédures pour résoudre un problème relevant de la division euclidienne : regroupement, additions répétées, soustractions répétées, recherche de multiples, méthode experte.

- **Analyse de la production des candidats**

Cet exercice a été correctement réussi dans l'ensemble, mais la maîtrise du vocabulaire reste fragile. Dans l'ensemble, les candidats ont su proposer à la question 2., deux ou trois procédures pertinentes.

**Exercice 2 :**

Cet exercice porte sur un problème ouvert d'arithmétique.

- **Questions**

1. Recherche d'un nombre entier réalisant certaines conditions.
2. Usage du tableur pour résoudre le problème.

- **Attente du jury**

Le problème pouvait être résolu de différentes manières : méthode experte à l'aide du PPCM, méthode déductive par la division euclidienne, méthode exhaustive.

- **Analyse de la production des candidats**

Les candidats ont été déstabilisés par la situation ouverte et une maîtrise du tableur approximative. Malgré les six formules proposées, la réussite à la question 2. est faible.

### **Exercice 3 :**

Cet exercice porte sur une conjecture numérique.

- **Questions**

1. Tester et émettre la conjecture.
2. Démontrer la conjecture par un calcul algébrique.

- **Attente du jury**

1. Compréhension de la notion de conjecture.
2. Maîtrise du calcul algébrique et en particulier des égalités remarquables.

- **Analyse de la production des candidats**

Les candidats se sont globalement engagés dans cet exercice, mais ont rencontré des difficultés pour formuler la conjecture ou la prouver.

### **Exercice 4 :**

Cet exercice porte sur un problème de géométrie de l'espace dans un cube.

- **Questions**

1. Démontrer qu'un quadrilatère est un carré.
2. Calculer l'aire d'un carré.
3. Calculer le volume d'une pyramide
4. Calculer le volume d'un solide par soustraction.

- **Attente du jury**

1. Démonstration qu'un quadrilatère est un losange puis un carré par différentes méthodes : propriétés des milieux, symétrie axiales, propriété de Pythagore, angles...
2. 3. 4. Maîtrise des formules d'aires et de volumes.

- **Analyse de la production des candidats**

1. La question a été globalement mal traitée par les candidats qui présentent rarement un raisonnement rigoureux.
2. 3. et 4. Le calcul d'aire est du carré est globalement bien mené, mais en revanche les calculs de volumes ont posé plus de problèmes malgré le rappel de la formule nécessaire à la résolution sur le sujet.



### **Troisième partie : 14 points**

Cette partie porte sur l'enseignement de la proportionnalité.

#### **Partie A :**

À partir d'un sujet d'exercice incomplet, le candidat doit proposer de compléter l'énoncé afin de construire une situation relevant ou non de la proportionnalité.

- **Attente du jury**

Connaissance de la notion de proportionnalité et rédaction cohérente de l'énoncé.

- **Analyse de la production des candidats**

Les candidats n'ont pas su répondre à la consigne et rédiger les énoncés attendus.

#### **Partie B :**

Analyse d'un extrait de manuel présentant des méthodes de reconnaissance d'une situation de proportionnalité.

- **Questions**

1. Reconnaissance de la proportionnalité à l'aide du coefficient de proportionnalité.
2. Reconnaissance de la proportionnalité à l'aide de la propriété d'homogénéité.
3. Distinction entre coefficient de proportionnalité et coefficient d'homogénéité.
4. Analyse d'une situation de non-proportionnalité.

- **Attente du jury**

L'objectif de cette partie est d'apprécier la connaissance et la maîtrise de la notion de proportionnalité dans le cadre de son enseignement l'école élémentaire.

- **Analyse de la production des candidats**

Globalement les candidats ne distinguent pas les propriétés caractéristiques de la proportionnalité (coefficients de proportionnalité, linéarité).

#### **Partie C :**

Analyse de quatre productions d'élèves pour la résolution d'un problème de proportionnalité.

- **Attente du jury**

Connaissances des différentes procédures (retour à l'unité, propriété d'additivité, règle de trois).

- **Analyse de la production des candidats**

Les candidats ont souvent décrit les procédures sans les analyser.

#### **Partie D :**

Analyse d'un exercice portant sur la notion de taux de pourcentage.

- **Attente du jury**

Maîtrise du calcul d'un taux de pourcentage sur des populations de taille différentes.

- **Analyse de la production des candidats**

Les candidats ont su analyser la situation d'un point de vue intuitif, mais le lien avec la notion de proportionnalité est moyennement établi et la maîtrise technique est peu assurée.

## 1. Notation

### CRPE enseignement public

#### Concours externe :

La moyenne des notes des 750 copies se situe à **20,78 / 40**.

Les notes s'échelonnent de 0 à 39,25

#### Second concours : La moyenne des notes des 33 copies s'établit à **20,09/ 40**.

Les notes s'échelonnent de 9,5 à 35,25.

#### Troisième concours :

La moyenne des notes des 54 copies s'établit à **17,53/ 40**.

Les notes s'échelonnent de 2,25 à 36,75.

## 2. Conseils aux candidats

*Rappel :* L'épreuve mathématique vise à évaluer la maîtrise des savoirs disciplinaires nécessaires à l'enseignement des mathématiques à l'école primaire et la capacité à prendre du recul par rapport aux différentes notions. Dans le traitement de chacune des questions le candidat est amené à s'engager dans un raisonnement, à le conduire et à l'exposer de manière claire et rigoureuse.

### Dans le cadre de la préparation :

- Le concours est basé sur une maîtrise des connaissances du programme de mathématiques de 3<sup>ème</sup>. Ainsi le candidat doit savoir manipuler des pourcentages, représenter des solides, mener des calculs d'aires, de vitesses et de volumes... de manière assurée et doit avoir revu de façon approfondie la géométrie plane (théorème de Thalès, théorème de Pythagore, trigonométrie, propriétés des figures géométriques...) et la géométrie de l'espace (solides, patrons...). La pratique du raisonnement déductif doit être également travaillée. Une bonne connaissance des notions de base d'arithmétique et de numération est bien sûr indispensable, ainsi que leur mise en œuvre. Le calcul littéral est très fréquemment évalué dans les sujets des concours et la maîtrise demandée dépasse souvent les objectifs de la classe de 3<sup>ème</sup>. Un entraînement particulier dans ce domaine doit être effectué. Par ailleurs, la maîtrise de la notion de probabilité est nécessaire car fréquemment présente dans les sujets du concours avec des procédures du programme de 3<sup>ème</sup>.
  - Le jury attire particulièrement l'attention des candidats sur les exigences de syntaxe dans l'usage du tableur. Les candidats devant être titulaires du C2i2e, il est attendu d'eux une maîtrise des fonctions élémentaires du tableur (adressage absolu et relatif, somme, produit, moyenne...).
- Les maladroresses (oubli du signe « = » devant une formule, emploi de « × » au lieu de « \* » ...) sont systématiquement sanctionnées.

- Plus généralement, il ne faut pas limiter la préparation au niveau de compétences exigées en fin de collège. Les capacités de modélisation, prise d'initiative, synthèse sur des questions enchaînées sont aussi souvent sollicitées dans les sujets de concours. La maîtrise des notions de base de logique mathématique est également indispensable.
- Connaître et énoncer les théorèmes mathématiques ne suffit pas. Il est nécessaire de savoir les appliquer, donc s'y exercer avant l'épreuve est indispensable. Les candidats doivent pouvoir conduire un raisonnement jusqu'à son terme, avec rigueur. Une démonstration mathématique n'est pas un enchaînement de phrases sans lien mais une démarche déductive aux étapes clairement justifiées. La concision est souvent préférable à un discours long et peu structuré qui laisse à penser au correcteur que le candidat masque ses insuffisances en mathématiques avec une rédaction trop prolix. La résolution d'une question doit systématiquement se terminer par un résultat et une phrase de conclusion.
- Les résultats obtenus doivent toujours être précédés d'un calcul ou d'une démonstration. Les réponses sans justification ne sont pas valorisées par le barème.
- La rigueur du raisonnement et des notations doit être particulièrement travaillée : vérification des hypothèses avant l'application d'un théorème, calcul sur des valeurs exactes et non approchées, notations ( $\approx$ , segment de droite, angle...)
- L'utilisation raisonnée des calculatrices est une capacité importante à développer, permettant vérifications et démarches de recherche sur les questions numériques.
- Globalement le jury a remarqué un effort dans la qualité de l'orthographe.

#### **Dans le cadre de l'épreuve :**

- **Gestion du temps**

Il est important de surveiller le temps qui passe :

Les diverses questions gagnent à être traitées tout d'abord au brouillon de façon à fournir un écrit clair et concis (sans ratures ni surcharges).

Il est indispensable de se réserver un temps de relecture de la copie afin de corriger les erreurs orthographiques qui ont pu être commises.

- **Rigueur, qualité de la présentation et de l'orthographe :**

La présentation des copies est importante :

Lorsque les exercices ne sont pas traités dans l'ordre indiqué par l'énoncé, il convient de le préciser dans un sommaire afin de faciliter la tâche du correcteur.

Les résultats obtenus doivent être soulignés ou encadrés, en tout cas ils doivent être mis en évidence.

Une organisation en paragraphes, le saut de lignes, permettent d'aérer et de structurer une copie dont l'écriture doit être lisible.

L'orthographe et la correction syntaxique sont appréciées lors de la correction des copies à hauteur de 5 points maximum pour l'épreuve de mathématiques.

- **Le niveau de connaissance attendu :**

Le concours est basé sur une maîtrise du programme de mathématiques de 3<sup>ème</sup>. Cette maîtrise est généralement effective pour les candidats qui possèdent suffisamment de recul par la fréquentation de situations relevant de l'enseignement du lycée.

En résumé, pour réussir l'épreuve de mathématiques du Concours de Recrutement de Professeur des Écoles, il convient de réviser les notions mathématiques évoquées dans le rapport et de s'entraîner à les mettre en œuvre de façon assurée.

## EPREUVES ORALES D'ADMISSION

ORAL 1 : MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE DANS UN DOMAINE AU CHOIX DU CANDIDAT

**Rappel : Durée de l'épreuve : 1 heure (présentation : 20 minutes ; entretien : 40 minutes)**

### **1. Analyse des dossiers et CD des candidats**

La plupart des dossiers sont de bonne facture et révèlent de bonnes capacités rédactionnelles. Ils sont structurés, cohérents et répondent aux attendus de l'épreuve. Les dossiers étaient, pour la grande majorité, bien documentés et la séquence avait été expérimentée en tout ou partie. Les jurys ont cependant souvent constaté un grand déséquilibre entre les parties scientifiques/didactiques et pédagogiques.

Le plan des dossiers est généralement identique : le domaine scientifique est d'abord traité puis l'aspect pédagogique. Le dossier pourrait davantage être articulé sur une problématique.

Certains candidats ayant continué à travailler sur leur dossier après leur envoi et ont été valorisés.

La bibliographie n'est pas toujours réaliste et pertinente au regard du questionnement. Elle gagnerait à être plus soignée.

La gestion des annexes mérite une attention particulière. Elle doit éclairer le contenu du dossier.

Les CD comportent des dossiers divers : des documents donnés aux élèves, des fiches de préparation du maître, des fiches d'activités pour la séquence, des évaluations. L'analyse des CD est rendu parfois très difficile du fait du manque de structuration et d'organisation des fichiers ainsi que (très minoritairement) du format utilisé (incompatibilité).

**En musique**, les CD contiennent des documents sonores et/ou des fiches de préparation et des supports pédagogiques utilisés pendant la séquence.

**Le jury n'a pris en compte que les documents présentés ou référencés dans le dossier papier.**

### **Conseils aux candidats**

Le candidat doit apporter un dossier vierge de tout signe distinctif pour son exposé.

Il doit être paginé, comporter un sommaire, une bibliographie, sitographie normés quant à la forme.

Il est important de respecter le nombre de pages défini par les textes.

Une exigence doit être portée sur la forme : interlignes, pagination, justification du texte, harmonisation de la police et de la taille des lettres.

Ne pas oublier d'indiquer les sources

Le contenu des annexes doit être clarifié (ce qui est sur le CD est référencé dans le dossier).

**En géographie**, le jury regrette le manque de variation d'exploitation des documents proposés aux élèves qui se résument trop souvent à une étude linéaire introduite par des questions ne permettant

pas d'accéder à la compréhension globale puis fine des supports. Le jury invite les candidats à proposer des activités variées où les élèves seront amenés à observer, analyser, comparer, trier, classer, synthétiser, résumer, interpréter...et surtout réinvestir les savoirs et savoir-faire dans d'autres situations d'apprentissage.

**En Arts visuels et Histoire des Arts**, les illustrations manquent sur certains dossiers or les artistes sélectionnés sont parfois peu connus. Les références culturelles doivent apparaître avec une bibliographie

## **2. Analyse des exposés des candidats**

Pour la grande majorité d'entre eux, les candidats étaient préparés à l'épreuve. Ils ont montré des connaissances certaines.

Les jurys ont apprécié que les candidats sachent préalablement annoncer clairement leur plan. Dans l'ensemble, ils ont pu également constater une gestion correcte du temps imparti.

Cependant, certains candidats passent trop de temps sur les fondements scientifiques. Il serait souhaitable de les mettre en lien et de les articuler avec les parties « pédagogie, didactique ». Un bon exposé ne doit pas être linéaire.

Si l'exposé appris par cœur peut être utile dans les premières minutes, le candidat doit se montrer capable de s'en dégager. Il doit parvenir à un exposé plus fluide et plus dynamique.

Les candidats n'ont pas tous enrichi leur exposé par l'apport d'éléments nouveaux. L'exposé doit permettre un approfondissement et un élargissement. Il ne doit pas être une stricte reprise du dossier, ni une redite de ce qui y est écrit.

Les objectifs des séances sont souvent imprécis et difficilement observables donc évaluables. Un bon candidat doit être capable de cerner les enjeux du sujet choisi, d'anticiper des obstacles.

Les commissions ont constaté peu de présentation des pré-requis indispensables à la mise en place des séances. Les candidats connaissent assez peu les obstacles d'apprentissage liés au concept en jeu. Les variables didactiques sont très rarement identifiées et, ou analysées ; elles ne sont pas mises en lien avec les procédures pourtant très souvent mises en avant.

Une partie des candidats n'a su éviter l'écueil de « l'activisme ». Ils ont eu tendance à utiliser des supports très différents et nombreux mais sans lien réel avec les objectifs d'apprentissage.

**En sciences**, la démarche d'investigation est très souvent mise en avant mais pas toujours maîtrisée.

A l'inverse, certains candidats ont montré un réel souci à donner du sens aux activités des élèves en articulant des séances autour de l'objectif, en explicitant clairement :

- les liens entre les séances,
- la manière dont ils introduisaient la séquence (projet de classe, projet d'apprentissage)
- les critères de réussites.

En revanche :

- La place et la diversité des élèves ne sont pas suffisamment évoquées.
- Les supports des élèves et les TUIIC sont peu abordés.
- La différence entre activité et apprentissage n'est pas toujours perçue.
- Les modalités de l'évaluation ne sont pas toujours précisées.
- La place de l'entraînement est rarement développée.
- Le travail d'étayage et de remédiation est peu proposé.

Les commissions ont été particulièrement attentives :

- aux objectifs et compétences recherchés ;
- à la maîtrise des contenus enseignés ;
- au choix des documents proposés aux élèves ainsi qu'à leur nombre ;
- à la pertinence de la démarche (diversité des supports, maîtrise d'approches pédagogiques diverses) ;
- à la place de la séquence dans une progression, voire une programmation ;
- à l'explication détaillée d'une séance ;
- aux formes et aux modalités de l'évaluation.
- 

### **Conseils aux candidats**

Eviter de lire le dossier.

Les exposés sont parfois trop linéaires. Il est préférable d'utiliser le temps de l'exposé pour présenter les aspects didactiques et pédagogiques. Les fondements scientifiques sont à mettre en lien.

Si ce n'est pas le cas, équilibrer les parties scientifiques et la pédagogique : une partie scientifique trop courte et peu documentée fait douter du sérieux du candidat (cela reste vrai pour la partie pédagogique).

La problématique doit être rappelée notamment au niveau de la séquence. Il est indispensable que le jury l'entende.

Penser à annoncer le plan de l'exposé.

Faire des apports pour enrichir et illustrer le sujet.

Prévoir une séquence ayant du sens (projet de l'élève).

Différencier finalité et objectif(s) d'apprentissage (expliciter ce point).

Eviter de « plaquer » tous les modes de regroupement sans raison, toutes les modalités de travail au risque de donner une impression d'inventaire, de catalogue.

Prévoir les obstacles didactiques et cognitifs et envisager la différenciation pédagogique (d'une manière générale, pré-requis et analyse a priori doivent être renforcés).

L'utilisation d'un ordinateur doit être réfléchie et anticipée afin d'apporter une plus-value réelle à l'exposé.

Ne présenter que des documents référencés dans le dossier papier.

### 3. Analyse des entretiens

L'entretien suit immédiatement l'exposé sur une durée de 40 minutes. Il porte sur l'exposé et sur le dossier. Il convient d'être préparé à se recentrer immédiatement pour aborder au mieux ce nouvel exercice.

C'est l'occasion d'une interrogation relative à l'exposé du candidat qui est destinée à vérifier les connaissances didactiques, à approfondir certains points, à l'amener à expliciter et à justifier ces choix à élargir à un autre niveau de classe ou à un autre cycle.

On attend des candidats qu'ils soient en mesure d'articuler leur choix de séquence au regard des fondements scientifiques qu'ils ont développés dans leur dossier.

La maîtrise des principales théories de l'apprentissage, des connaissances sur le développement de l'enfant est nécessaire.

Les candidats doivent répondre aux questions sans faire de paraphrase de la question elle-même ou de hors-sujet. Cela donne au jury la désagréable impression que le candidat cherche à « gagner du temps ». Une réponse réfléchie et honnête est préférable même en l'absence de connaissances référencées.

Le jury a apprécié les candidats capables de se décentrer, se détacher de leur travail pour envisager d'autres pistes, à repenser leur séquence en proposant des réaménagements.

Des candidats répondent trop rapidement sans prendre le temps de structurer leur pensée. La commission n'attend pas systématiquement du candidat des réponses définitives mais une capacité à interroger des connaissances et des pratiques.

Il est indispensable que les candidats se persuadent que le jury ne cherche en aucune manière à les piéger, mais que les questions posées sont une amorce pour approfondir certains points éludés ou oubliés. Enfin, il faut éviter de jouer un rôle : l'authenticité est le plus sûr garant d'un échange fructueux avec le jury.

L'interdisciplinarité n'est pas assez abordée. Les candidats ne se projettent pas suffisamment dans la polyvalence de l'enseignant du 1<sup>er</sup> degré et sortent par ailleurs difficilement du cycle objet des activités de leur dossier.

L'usage des TUIC est trop souvent limité à la recherche documentaire, à la projection de documents. L'usage du numérique est proposé pour « tenir » la classe par la captation attentionnelle et non comme un outil pour apprendre à réfléchir.

Les dimensions de l'évaluation ne sont pas suffisamment explicites, l'évaluation se résume très souvent à un questionnement de connaissances.

#### **Conseils aux candidats**

Faire preuve de disponibilité en se plaçant en position d'écoute et d'ouverture pour être capable de faire des liens.

Se montrer prudent en évitant l'excès de confiance ou l'excès de doute.



Eviter les réponses trop fermées en développant une véritable argumentation clairement explicitée.  
Articuler les choix de séquence au regard des fondements scientifiques développés dans les dossiers.  
Se décentrer, se détacher de leur travail pour envisager d'autres pistes, à repenser leur séquence en proposant des réaménagements.

Maîtriser les contenus et la didactique dans la discipline.

Analyser la séquence et la séance présentées dans le dossier (en la resituant dans une progression) ;

Justifier ses choix pédagogiques, sa démarche.

Proposer des remédiations, des pistes nouvelles, des prolongements possibles à partir de la séance présentée.

L'entretien est l'occasion pour le candidat de montrer, par la qualité des échanges et de l'écoute, qu'il s'inscrit progressivement dans un processus de formation. Il doit pouvoir apporter une lecture critique de son dossier, faire référence à des éléments théoriques si besoin, justifier ses propos tout en prenant de la distance. Les qualités de curiosité, de questionnement et de dialogue sont appréciées.

### **En Sciences,**

Connaître les moments essentiels d'une démarche d'investigation.

Penser à donner des exemples pour illustrer la démarche.

Mettre en lien les connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques.

Rendre explicite les dimensions de l'évaluation. L'évaluation se résume très souvent à un questionnement de connaissances.

Il est attendu des candidats qu'ils développent un minimum les activités qu'ils proposent et qu'ils ne se contentent pas de les nommer « recherche documentaire », « expérience » ou « modélisation » comme c'est trop souvent le cas.

Il est souhaitable de préciser la nature de ces documents (schémas, tableaux, textes scientifiques ou revues de vulgarisation).

Il faut clairement préciser le travail attendu des élèves. Doivent-ils recopier les textes trouvés, faire une synthèse de plusieurs documents, schématiser les informations d'un texte, rédiger une explication d'un schéma.... ?

### **En Géographie,**

Mettre en avant l'importance de l'activité humaine et de son impact sur le paysage.

Le passage entre l'espace vécu et perçu n'est pas bien identifié ; de trop nombreux candidats ne parviennent pas à concevoir les activités nécessaires.

Le jury conseille par ailleurs aux candidats de veiller à la lisibilité, la clarté et à une exploitation réfléchie et adaptée des documents proposés aux élèves. Il apparaît trop souvent que les documents sont trop complexes et hors de portée du niveau voir du cycle visé.

**En Histoire,**

Les connaissances historiques sur la période du dossier sont parfois insuffisantes. Les candidats devraient à minima connaître les différentes périodes historiques, les grands repères des programmes (dates, personnages).

Comme en géographie, le jury conseille par ailleurs aux candidats de veiller à la lisibilité, la clarté et à une exploitation réfléchie et adaptée des documents proposés aux élèves. Il apparaît trop souvent que les documents sont trop complexes et hors de portée du niveau visé.

Certains candidats ont ciblé un sujet et peinent à s'en éloigner. En effet, le jury regrette l'incapacité de certains candidats à transférer les contenus exposés dans une autre situation d'apprentissage ; traduisant ainsi le manque de maîtrise didactique et pédagogique de la discipline.

**En Musique,**

Au moins un chant par cycle devrait être cité et connu. La maternelle est, dans la majorité des cas, complètement ignorée.

Les notions de base (paramètres du son, vocabulaire lié à une technique de base) devraient être connues.

Le jury a apprécié les candidats qui se sont mis en situation (ils ont chanté ou joué ou rythmé pour argumenter leurs dires). Certains candidats avaient apporté un instrument de musique pour appuyer leur propos.

L'interdisciplinarité est à aborder. Les candidats doivent se projeter dans la polyvalence de l'enseignant du 1<sup>er</sup> degré sans en oublier la discipline proprement dite.

**En Arts visuels, et Histoire des Arts,**

En prolongement, d'autres courants artistiques, d'autres artistes, d'autres techniques ou d'autres œuvres seront attendues pendant cette partie de l'épreuve. La connaissance et l'exploitation des ressources locales peuvent être sollicitées.

Les candidats doivent être en mesure de citer les œuvres / artistes / mouvement artistiques directement en lien ce qui présenté dans le dossier. Un candidat ne peut pas citer un artiste sans connaître son travail.

Avoir des références culturelles dans les arts visuels qui dépassent celles du dossier.

Connaître les ressources locales et nationales.

**En Enseignement moral et civique,**

Etre capable de citer des instruments d'appui comme la charte de la laïcité, la déclaration des droits de l'enfant...

Utiliser au mieux la transversalité de cet enseignement qui n'est pas réduit à la seule éducation civique ou à l'EPS.

Elargir cet enseignement vers une ouverture culturelle en littérature, en géographie, en histoire... dans toutes les disciplines

Etre capable de transposer la thématique retenue par le candidat sur un autre cycle d'apprentissage, notamment à l'école maternelle.

Prendre en compte toute la « vie de classe » pour effectuer cet enseignement.

Les candidats qui ont échoué sont ceux qui ne sont pas parvenus à s'éloigner du sujet pour aborder les principes qui le sous-tendent. Dans ce cas, les grands enjeux et les valeurs de l'Ecole sont méconnus et mal identifiés.

### **Conseils généraux pour les candidats**

D'une manière générale, pour les épreuves écrites comme pour les épreuves orales, le candidat doit montrer :

- une bonne culture générale d'un niveau de master
- des connaissances disciplinaires solides relatives aux contenus des programmes qui sont à enseigner
- un niveau de langue écrite et orale soutenu

D'une manière plus spécifique, il conviendra de maîtriser des connaissances sur :

- les grands principes du code de l'Education et les valeurs de l'Ecole
- le système éducatif français, plus particulièrement l'enseignement du 1<sup>er</sup> degré
- les programmes scolaires de l'Ecole primaire

Concernant les savoir faire et savoir être, il est conseillé aux candidats :

- De bien lire les documents et les consignes
- D'élaborer un plan d'exposé oral ou écrit bien structuré
- De respecter le plan prévu
- De s'exprimer à l'oral comme à l'écrit dans un langage, clair, explicite et précis
- De gérer le temps imparti à chaque épreuve

Enseigner c'est aider les élèves à enrichir leurs connaissances pour les aider à évoluer dans un monde complexe en perpétuelle évolution, il convient donc que le candidat montre curiosité et ouverture d'esprit.

**I) 1<sup>ERE</sup> PARTIE DE L'EPREUVE : EVALUATION DES COMPETENCES POUR L'ENSEIGNEMENT DE L'EPS**

**a. ANALYSE DE L'EXPOSÉ**

Les situations d'apprentissage proposées par les candidats sont envisagées par rapport au cadre de la séance. Les différentes parties structurant cette dernière (échauffement, corps de la séance, retour au calme) sont, en général, présentées. Pour autant, les candidats doivent en donner leurs fonctions et spécificités en rapport avec les élèves pré-pubères de l'école primaire. Par ailleurs, les entrées et sorties de séances doivent être en lien avec l'activité support tant au niveau de la thématique que des intensités.

Enfin, notons que ces situations d'apprentissage proposées par de nombreux candidats ne prennent pas toujours en compte le groupe classe ainsi que la gestion de celui-ci.

La présentation des situations d'apprentissage est trop souvent descriptive parce que essentiellement limitée au dispositif matériel. Mais de nombreux candidats suivent un protocole identique et spécifique à l'enseignement de l'E.P.S. (problème, ressources motrice, cognitive, affective...). Ceci présente l'avantage de s'appuyer sur un cadre théorique ouvrant au questionnement.

Les formes de groupement (groupes de niveaux, de besoins, par affinités) et les organisations pédagogiques (parcours, ateliers, classe) sont rarement questionnées au regard de choix pédagogiques justifiés, ces organisations apparaissant comme allant de soi.

Les contenus sont parfois déclinés en termes d'objectifs à atteindre mais un peu plus rarement en variables d'apprentissage : objectifs pour l'élève, consignes, critères de réussite et de réalisation.

L'apprentissage relève trop souvent de la magie de la situation. Les candidats ne s'interrogent pas assez sur les démarches d'apprentissage que l'enseignant doit mettre en place : résolution de problème, imitation, mise en situation. A ce titre, la verbalisation, autrement dit, la mise en mots du savoir que le corps doit apprendre est souvent la démarche retenue par défaut.

**La différenciation des apprentissages est peu évoquée**, la classe apparaissant bien souvent comme homogène.

Les jeux sont souvent présentés comme des supports de mise en action, de réinvestissement et plus **rarement comme des situations d'apprentissage**.

Les difficultés rencontrées par les élèves ne sont pas anticipées : on s'appuie trop sur des prérequis supposés, non vérifiés (rôle de l'évaluation diagnostique).

Les exposés montrent très souvent une confusion entre situation d'apprentissage, séance, séquence ou progression.

De ce fait, la question est fréquemment traitée de façon partielle : les informations précisées sur la situation initiale introduisant le sujet doit être prise en compte.

Les connaissances des capacités motrices des élèves, de leur potentialité sont méconnues ou peu prises en compte.

Très souvent, les situations proposées ne sont pas suffisamment précises ; le candidat expose :

- un module d'apprentissage complet sans être en mesure de faire des choix pour procéder à une analyse didactique d'un dispositif mis en œuvre ; parfois, l'organisation même de la situation n'est pas maîtrisée.

- ou une progression dans la séance sans faire de lien avec le sujet proposé (prérequis et/ou analyse de l'objectif pourtant précisé).

Le candidat devrait veiller à toujours inscrire ses propositions de séance ou de séquence dans un projet d'apprentissage plus interdisciplinaire, toujours au profit du parcours continué de l'élève.

La transversalité des apprentissages est peu perçue : les compétences autres que 6 et 7 sont rarement sollicitées, notamment la maîtrise de la langue française. Elle est citée souvent en fin d'exposé, reste, bien souvent, artificielle et décontextualisée. L'exposé se termine souvent par une référence à la définition de la santé. Celle-ci est sans lien avec la situation d'apprentissage dans la plupart des cas.

Des candidats sont cependant bien préparés et disposent de connaissances solides. Dans ce cas, les séances proposées sont précises et réalisables ; elles s'appuient sur des expériences.

#### b. ANALYSE DE L'ENTRETIEN

Les premières questions de l'entretien portent sur les propositions de réponses faites par le candidat au sujet posé.

En général, celles-ci leur permettent de recueillir des précisions quant aux choix pédagogiques et aux connaissances de l'activité. Par ailleurs, les candidats, dans leurs réponses, ne développent pas assez les difficultés qu'ils posent ou les réponses qu'ils attendent des élèves.

Les questions sur le prolongement portent sur les activités sportives indiquées par la liste transmise aux candidats par la division des examens et des concours du rectorat ou en lien avec les pratiques sportives personnelles du candidat ou encore aux activités sportives qu'il peut animer ou encadrer. Les réponses apportées à la question traitant de la pratique sportive personnelle éclairent trop peu souvent la commission sur la capacité du candidat à transposer cette pratique dans son enseignement. Les connaissances portant sur le développement de l'enfant sont par ailleurs faibles.

Sur cette partie, le jury cherche à favoriser l'expression du candidat sur des choix d'enseignement à propos de situations où il peut se sentir en confiance. Les questions sur les prolongements ne nécessitent pas une expertise didactique mais sollicitent le bon sens pédagogique du candidat.

L'ensemble des candidats connaît les textes EPS : programmes, compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Ils connaissent également la réglementation relative aux sorties et à l'encadrement. Les réponses sur la place de l'EPS dans l'éducation à la santé restent trop souvent de l'ordre des généralités et ne proposent pas assez d'exemples de situations d'apprentissage.

La transversalité est rarement développée comme argument de remédiation ou d'aide pédagogique à l'apprentissage en EPS.

La place du langage, notamment en maternelle, est peu évoquée.

Les candidats sont très vite déstabilisés lorsque des précisions sont demandées quant aux dispositifs évoqués lors des exposés.

### c. CONSEILS AUX CANDIDATS

Le temps d'exposé est relativement court. Cependant, certains candidats ne parviennent pas à utiliser le temps dédié. Les stratégies de présentation et d'argumentation doivent donc être adaptées pour se centrer très vite sur les enjeux didactiques et pédagogiques du sujet. Le candidat doit donc contextualiser les contenus d'apprentissage qu'il propose au regard des textes mais aussi et surtout au regard des difficultés que rencontreront les élèves.

Le jury attend du candidat qu'il dépasse la simple description de dispositifs et/ou la présentation d'un module d'apprentissage théorique afin d'explicitier la cohérence des différents choix, pédagogique et didactique, retenus.

Les situations qui illustrent ces propos doivent être pertinentes et originales : pertinentes parce que référées à des organisations qui matérialisent le progrès des élèves notamment par la mise en œuvre de critères de réussite et de réalisation, originales parce que les contenus d'apprentissage sont explicités et structurés à partir de jeux.

Les candidats ne doivent pas oublier que ces situations d'apprentissage doivent permettre de valider l'une des quatre compétences spécifiques.

La prise en compte de l'interdisciplinarité doit permettre au jury d'appréhender la façon dont le candidat conçoit la dimension polyvalente du métier de professeur des écoles.

**Il faut penser à la façon dont la séquence d'apprentissage sera présentée aux élèves, en termes de projet.**

Les supports de présentation mis à disposition (tableau, paperboard) doivent être exploités de façon rationnelle pour présenter rapidement les dispositifs sous forme de schémas par exemple, ce qui pourra alléger d'autant la partie présentation et permettre de se concentrer sur les enjeux des situations proposées.

Les candidats doivent bien lire les sujets et ne pas s'arrêter aux seuls éléments du texte qui retiennent leur attention (activité, verbes d'action ...). En effet, c'est la mise en lien des différentes informations données par le sujet qui permettra d'apporter des éléments de réponses pertinents.

Il est nécessaire de :

- bien lire les sujets et ne pas s'arrêter aux seuls éléments du texte qui retiennent leur attention pour éviter des contresens
- de **contextualiser la séance** (enjeux par rapport aux APSA) ; ne pas oublier les articulations (la séance dans la séquence ; la séquence dans la programmation EPS, la séance en relation avec les autres domaines d'apprentissage)
- faire apparaître les obstacles moteurs, cognitifs etc...
- indiquer les raisons des choix didactiques
- penser à évoquer le type de séance à mettre en place (situation de référence, apprentissage, remédiation, évaluation...)
- penser à conclure (gestion du temps) en prenant un peu de distance par rapport à l'activité, prévoir une ouverture, des prolongements.

## II) 2<sup>ème</sup> partie de l'épreuve : appréciation des connaissances sur le système éducatif français et sur la place du professeur dans la communauté éducative

### a. ANALYSE DE L'EXPOSÉ

En général, les candidats débutent leur exposé par le développement d'une problématique. Le titre du sujet doit aider les candidats à sérier cette problématique pour dépasser la simple paraphrase des textes du corpus. A défaut, la commission pourrait s'interroger sur la compréhension même du sujet par le candidat.

Les candidats présentent ensuite les textes supports qui leur ont été proposés puis annoncent un plan suivant la logique du questionnement (nombre de parties identiques au nombre de questions). A ce niveau, il est inutile de relire l'ensemble des intitulés mais plutôt de chercher à catégoriser les textes d'un point de vue professionnel (texte officiel, rapport, article ...) et à identifier leur angle d'analyse (critique, réglementaire, scientifique ...) au regard de la thématique proposée.

Les questions proposées par le sujet sont une aide à l'analyse de la thématique. A ce titre, elles peuvent constituer les différentes parties de l'exposé. Mais ce n'est pas une obligation.

Le candidat peut aussi choisir un autre développement qui servirait de façon plus originale sa compréhension des problèmes soulevés par la thématique.

Le plus souvent les candidats structurent leur exposé en reprenant les questions sans dégager de réelle problématique. Ils n'articulent ainsi, que trop rarement, les différents axes de leur réflexion. Ils éprouvent des difficultés à prendre du recul et à mener une analyse réflexive des documents proposés.

L'exposé ne doit pas se limiter aux réponses aux questions posées. Il ne doit pas être une compilation de toutes les informations données par les documents du dossier, ni paraphraser les auteurs. Le candidat doit chercher à identifier les différentes dimensions que revêt le sujet qui lui a été proposé et, in fine, structurer les informations et les connaissances utiles afin de développer un véritable argumentaire de démonstration. Il cherchera aussi à chaque fois que possible à illustrer ses propos par des exemples concrets : démarches, outils, organisations, dispositifs, méthodologies ....

Les candidats s'éloignent généralement peu des textes dont la cohérence n'est pas mise en valeur. Cette présentation, qui ne revêt pas de caractère synthétique, permet rarement de mettre en évidence la capacité du candidat à se décentrer des textes proposés en évoquant des exemples. Il faut pouvoir dégager une problématique.

*b. ANALYSE DE L'ENTRETIEN*

Les questions posées peuvent couvrir les dimensions suivantes :

- connaissances culturelles : sociologie de l'éducation, psychologie de l'enfant, histoire, évolution du système éducatif ;
- connaissances institutionnelles : fonctionnement et organisation du système éducatif (administration, école), textes et programmes officiels ;
- postures professionnelles de déontologie et d'éthique.
- actualité de l'éducation

Le jury attend du candidat que celui-ci développe avec un langage approprié à la fonction à laquelle il prétend, un point de vue argumenté sur une des grandes problématiques du système éducatif français, qu'il se positionne sur des valeurs et sur les conditions d'exercice du métier de professeur des écoles et qu'il atteste de sa capacité à prendre en compte les élèves dans leurs différentes dimensions scolaires.

3 grands profils de candidats peuvent être identifiés au regard des questions posées par le jury :

- des candidats qui n'ont pas ou peu de connaissances sur l'Ecole tant du point de vue culturel que pratique ou de la chaîne hiérarchique. Ces candidats sont en très grande difficulté par rapport aux questions du jury.
- des candidats qui ont acquis des connaissances qu'ils ne maîtrisent pas totalement. Les questions des jurys peuvent les faire douter. Ils ont, par ailleurs, des difficultés à traduire leurs connaissances en exemple concrets. Certains candidats y parviennent cependant très bien.
- des candidats qui ont commencé à construire une véritable connaissance culturelle du système éducatif et du métier de professeur des écoles au sens où ils sont capables de puiser dans des registres différents pour justifier leur point de vue et d'illustrer leurs propos par des exemples concrets.

Des candidats témoignent de difficultés à s'exprimer à l'oral (qualité et niveau de langue, tics langagiers, agitation, gestion du stress...) qui perturbent leur prestation et nuisent à la qualité de l'échange.

- Les candidats pensent trop souvent que le traitement des difficultés pédagogiques peut simplement se réaliser à travers le « dire » magistral.
- Beaucoup de candidats raisonnent en termes de niveau des élèves et non en termes de progrès.
- Certains concepts (coéducation, remédiation, bienveillance...) restent du domaine de l'incantation sans réelle dimension professionnelle.



- Le concept de polyvalence du professeur des écoles apparaît peu.
- Les principes de la République et de son école sont abordés de très loin.
- La place et le rôle des partenaires sociaux sont souvent ignorés.
- Les APC sont souvent considérées comme un temps de rattrapage.
- Le redoublement, même s'il est en fin de cycle, n'est pas interrogé : il fait partie de la forme scolaire. On reste sur des représentations, sans remise en cause ou critique du fonctionnement. On pourrait attendre des candidats une approche plus critique de la forme scolaire.

### C. CONSEILS DONNES AUX CANDIDATS

Cette partie de l'épreuve oblige les candidats à construire une véritable méthodologie de préparation afin de procéder à une véritable analyse: construire une problématique, structurer un plan, extraire des informations utiles d'un document, choisir et organiser des informations et des connaissances afin de structurer un argumentaire de démonstration.

Les candidats doivent témoigner d'une capacité à employer un langage soutenu et conforme aux attentes institutionnelles.

Le jury attend du candidat qu'il adopte une posture conforme aux attentes du référentiel de compétences du PE et tout particulièrement « agir en fonctionnaire de l'état ».

Cette partie de l'épreuve demande, en outre, de construire une connaissance élargie des problématiques éducatives, professionnelles, administratives, pédagogiques ... au travers de lectures.

Cette épreuve demande donc une préparation très anticipée afin que l'ensemble des connaissances compilées constituent les bases d'une culture professionnelle du métier de professeur des écoles.

Cette épreuve impose aux candidats un niveau de connaissances qui doit faire l'objet d'une préparation rigoureuse. La lecture d'une information récente est indispensable (certains candidats ne connaissent pas le nom du ministre de l'éducation nationale)

Les candidats doivent bien écouter les questions du jury et essayer de comprendre le champ dans lequel on souhaite la réponse. Attention à l'inverse à la logorrhée...

Quand les candidats font référence à des concepts (ex : pédagogie différenciée) il serait judicieux de contextualiser le propos par un exemple illustré.

Ne pas hésiter à personnaliser son discours (faire preuve d'engagement et de conviction quant aux valeurs morales et à l'engagement pédagogique)

Se préparer physiquement et psychologiquement à la durée de l'épreuve (1 h 15)

Faire plus référence sur l'expérience (stages de formation) et en faire une analyse.

Avoir quelques connaissances historiques sur le système éducatif.

Avoir plus de connaissances sur le 2nd degré (des formations communes).

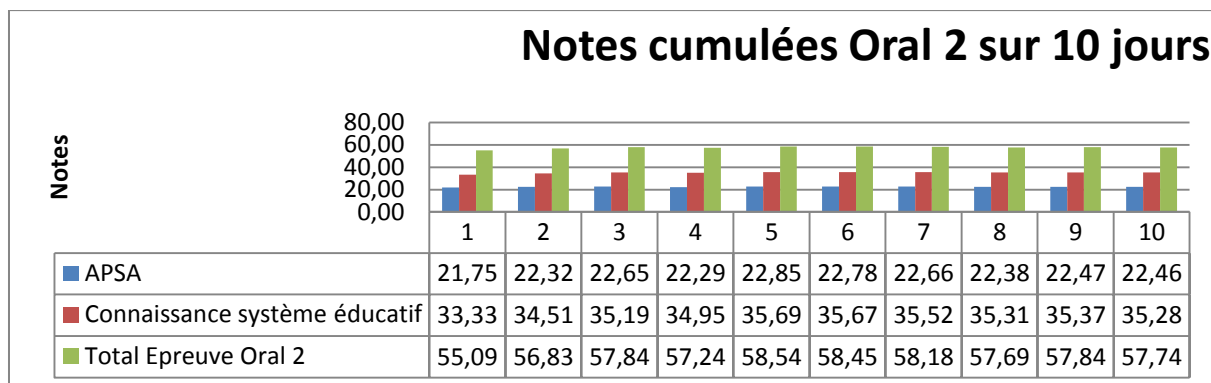
Concernant les exemples concrets cités par les candidats : ils sont les bienvenus mais demanderaient à être davantage mis en lien avec la situation évoquée, et sujets à une prise de distance.

On peut conseiller aux candidats de s'entraîner à l'oral, afin d'éviter les « euh », « ben » ... et les mimiques qui peuvent traduire une mise en difficulté.

Les candidats seront particulièrement vigilants à recourir à une langue structurée, appuyée sur un lexique adapté, plus conforme aux attentes d'un métier qui recourt à une langue de communication de

qualité et modélisante, et se détachant nettement d'un simple échange informel. Les tics de langage qui parasitent la fluidité du propos doivent être débusqués pour s'en séparer.

Une culture générale personnelle et une connaissance de l'actualité de l'éducation permettent d'apprécier la capacité du candidat à s'informer et à se former (cf. référentiel de compétences)



- Pour mémoire **APSA** : note sur 40 & **Connaissance du système éducatif** : note sur 60 (total épreuve: 100)